



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F CONTANT

Président
M. LIBOZ

Beaune, 29 janvier 2018

JBM/CSR 17/18 005 bis

Dossier suivi par :

André BOUJON

Tel: Port 06 08 34 03 30

Mail : boujon.andre@neuf.fr

Aux CTC des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS
Photocopie

CONVOCAION M16 MATCH N°1
TADDEI

Dans le cadre de la compétition TADDEI des moins de 16 ans, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe1, sont sélectionnés en équipe de Bourgogne/Franche Comté afin de participer **au match qui les opposera à la sélection du Lyonnais le dimanche 04 février 2018 à Besançon** (Complexe des Orchamps 36 rue Chopin 25000 Besançon).

Déplacement & Rendez vous

RDV à 15h30 le samedi 03/02/18 à l'hôtel "KYRIAD Besançon Palente" 1 route de Marchaux – 25000 Besançon

Organisation :

- Les joueurs Francs Comtois (4) se rendront à l'hôtel par leur propre moyen.
- Les joueurs de Nevers (7) seront véhiculés par Arthur Haumann avec un minibus de l'USON.
- Abdel JDENDEL viendra avec Jordan Roux et JP Gonnaud.
- Pour tous les autres joueurs et le Kiné rendez vous à 14h00 le samedi 03 février devant le lycée H. Fontaine bd Voltaire à Dijon. Transport avec deux minibus du pôle espoir (conducteurs J Gras & A Boujon), si vous vous déplacer par votre propre moyen merci de me prévenir.

Equipements / Documents

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe vent, d'une paire de chaussures de jogging et de **sa licence (original) à jour médicalement (impératif)**. Autorisation pour les joueurs de 1° ligne.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, **~art 238~** sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible.** André BOUJON Manager Général des sélections BG/FC au 06 08 34 03 30 et lui envoyer un document officiel.

André BOUJON
Responsable des sélections
Manager général des sélections
Bourgogne/Franche comté

JOUEURS SELECTIONNES	CLUB JOUEURS
USO NEVERS	JARLOT Lucas– LUIS Grégory - GRATALOUP Antoine POISSON Lucas - RECHIGNAC Quentin HOGENMULLER Maxime – CHENNEBAULT Auguste
RC SENS	BOURACHON Arnaud
AS AUTUN	LAFAY Kévin (M15)
RT CHALONNAIS	MATHIRON Arthur (M15) – RENZULLO Antoine (M15)
STADE DIJONNAIS	DENIEL Théo - VILO Maxime – – NICOLAS Théo GERBET Baptiste
CS NUIITS	PATRON Nathan
US GENLIS	PREMEL Thomas
CS LONS	PEREZ Lucas – ANDRIOLO Louis
US DOLE	GOMMERET Emilien
CA PONTARLIER	PRCANOVIC Baptiste
RC VESOUL	DURAND Arthur

Encadrement :

Florence CUSSEY Dirigeante élue Franche Comté
Jean Paul GONNAUD Dirigeant élu Bourgogne

André BOUJON Manager général sélections Bg/Fc
Jacky GRAS Dirigeant terrain
Raphaël BOYE Manager sportif CTS Franche Comté

Thomas MARECHAL CRT Entraîneur
Arthur HAUMANN Entraîneur
Rodrigue DHUIN CRT Entraîneur
Jordan ROUX Référent sportif & vidéo
Florian DUPRE Kiné

*Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-
SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS*

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.